

Principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité



Flossbach von Storch

« La durabilité est la caractéristique essentielle d'un investisseur qui pense à long terme et, par conséquent, d'une stratégie d'investissement axée sur le long terme.

Une entreprise ne peut réussir à long terme, et donc être durable, que si elle sert bien ses clients, motive ses collaborateurs, se comporte de manière équitable avec ses partenaires commerciaux, investit suffisamment, paie des impôts et ne nuit pas à l'environnement. C'est pourquoi nous ne nous intéressons pas seulement aux modèles d'affaires et aux bilans des entreprises, mais aussi aux personnes qui les dirigent. »

Dr. Bert Flossbach

Fondateur et directeur de Flossbach von Storch AG

Signatory of:



Contexte et champ d'application

La présente déclaration s'applique au groupe Flossbach von Storch (Flossbach von Storch AG, Flossbach von Storch Invest S.A. et les autres filiales, également dénommées " Flossbach von Storch ") et décrit les stratégies mises en place pour tenir compte des principaux effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, conformément à l'article 4 du règlement (UE) 2019/2088 (" règlement sur la divulgation " ou " SFDR ").

Des informations sur la stratégie globale de durabilité du groupe Flossbach von Storch sont disponibles dans la politique de durabilité correspondante, qui peut être consultée sur le site Internet de Flossbach von Storch Invest S.A. (www.fvsinvest.lu) et de Flossbach von Storch AG (www.flossbachvonstorch.de/en/).



Aperçu

Contexte et champ d'application	2
1 Principes directeurs	4
2 Traitement des principaux effets négatifs	4
Description des principaux effets négatifs	4
Identification et hiérarchisation des principaux effets négatifs.....	4
3 Description des mesures de gestion des principaux effets négatifs	6
Critères d'exclusion minimaux à l'échelle du groupe	6
Résumé de la politique de participation	7
4 Responsabilités	7
5 Respect des normes internationalement reconnues	8
Principles for Responsible Investment (PRI)	8
Bundesverband Investment und Asset Management e. V. (BVI)	8



1 PRINCIPES DIRECTEURS

La durabilité a toujours fait partie de la philosophie d'investissement de Flossbach von Storch. Préserver le patrimoine qui nous est confié, obtenir des rendements suffisants - nous sommes convaincus que cela ne peut fonctionner à long terme que si nous nous penchons, dans le cadre du processus d'investissement, sur la mesure dans laquelle les entreprises agissent de manière responsable. Pour nous, cela signifie concilier les aspects économiques, écologiques et sociaux.

Nous pensons qu'il est indispensable que les entreprises gèrent de manière responsable les conséquences sociales et environnementales de leurs activités mondiales. C'est pourquoi nous examinons et évaluons l'empreinte écologique et sociale des entreprises dans lesquelles nous voulons investir et la manière dont elles la gèrent. Si nous constatons des effets négatifs particulièrement graves, nous œuvrons en faveur d'une évolution positive, notamment par le biais d'un engagement.

2 TRAITEMENT DES PRINCIPAUX EFFETS NÉGATIFS

Description des principaux effets négatifs

Les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité (en anglais « principal adverse impacts » – en abrégé PAI ou indicateurs PAI) désignent les effets des décisions d'investissement qui entraînent des effets négatifs sur les préoccupations environnementales, sociales et des travailleurs, sur le respect des droits de l'homme et sur la lutte contre la corruption et les pots-de-vin. Ils peuvent donner lieu à des risques de durabilité qui, s'ils se réalisent, peuvent avoir un impact négatif réel ou potentiel important sur la valeur d'un investissement.

En tant qu'investisseur orienté vers le long terme, nous attachons de l'importance à ce que les entreprises de notre portefeuille gèrent de manière responsable leur empreinte écologique et sociale et qu'elles fassent face activement à d'éventuelles conséquences négatives graves de leurs activités économiques.

Afin de pouvoir identifier à temps les effets négatifs, nous examinons et évaluons la manière dont nos investissements gèrent leur empreinte écologique et sociale. Pour ce faire, nous tenons compte des indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires ainsi que d'un indicateur supplémentaire lié au climat et de deux indicateurs sociaux supplémentaires prévus par le règlement sur la transparence dans le processus d'investissement interne (voir tableau 1).

Identification et hiérarchisation des principaux effets négatifs

Nous sommes convaincus qu'aucune entreprise ne ressemble à une autre et qu'elle doit donc être considérée individuellement. L'identification, la hiérarchisation et l'évaluation des principaux impacts négatifs sont réalisées dans le cadre de notre processus d'analyse, à l'aide d'analyses ESG spécifiques, établies individuellement pour les émetteurs investis et prises en compte dans le profil risque/opportunité des analyses d'entreprises. Les indicateurs PAI sont classés par ordre de priorité en fonction de leur pertinence et de la disponibilité des données. L'évaluation ne repose pas sur des fourchettes ou des seuils rigides, mais nous veillons plutôt à une évolution positive dans l'utilisation des indicateurs PAI.



Les données constituent le fondement de nos analyses ESG. Pour une évaluation pertinente des entreprises en ce qui concerne leur gestion des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité, nous accordons la priorité à la qualité des données. C'est pourquoi nous utilisons principalement des données d'entreprises (par exemple des rapports de durabilité). Nous utilisons les données ESG de fournisseurs tiers (Bloomberg et MSCI) comme source secondaire. Elles peuvent fournir des indications et des compléments utiles pour l'évaluation des facteurs de durabilité (y compris les PAI) et des événements critiques ad hoc, mais ne remplacent pas notre propre analyse et évaluation.

Conformément à notre philosophie d'investissement, la politique de participation met l'accent sur les effets négatifs particulièrement graves de certains indicateurs PAI. Il s'agit notamment de : les émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2) ainsi que les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies, qui englobent les droits de l'homme, les normes de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption, et les violations des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Aperçu des indicateurs PAI actuellement déterminés conformément aux tableaux de l'annexe 1 de la SFDR :

Indicateur PAI (groupe)	Indicateur PAI	Tableau	Numéro
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions de gaz à effet de serre Scope 1-3	1	1.
	Empreinte CO ₂	1	2.
	Intensité des émissions de gaz à effet de serre	1	3.
	Pas d'initiative de réduction des émissions de CO ₂	2	4.
Engagement dans des entreprises actives dans le domaine des combustibles fossiles		1	4.
	Part de la consommation et de la production d'énergie provenant de sources non renouvelables	1	5.
	Intensité de la consommation d'énergie par secteur à forte intensité climatique	1	6.
Biodiversité	Activités ayant un impact négatif sur les zones de biodiversité nécessitant une protection	1	7.
Eau	Émissions dans l'eau	1	8.
Déchets	Part des déchets dangereux et radioactifs	1	9.



Aperçu des indicateurs PAI actuellement déterminés conformément aux tableaux de l'annexe 1 de la SFDR :

Indicateur PAI (groupe)	Indicateur PAI	Tableau	Numéro
Affaires sociales et emploi	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	1	10.
	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes directeurs de l'UNGC et de l'OCDE	1	11.
	Absence de politique des droits de l'homme	3	9.
	Absence de mesures contre la corruption et les pots-de-vin	3	15.
	Écart de rémunération non ajusté entre les sexes	1	12.
	Diversité des sexes dans les organes de direction et de contrôle	1	13.
	Engagement dans des armes controversées	1	14.
Environnement	Intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays dans lesquels l'investissement est réalisé	1	15.
Social	Pays dans lesquels les investissements sont effectués en violation des règles sociales	1	16.

3 DESCRIPTION DES MESURES DE GESTION DES PRINCIPAUX EFFETS NEGATIFS

Flossbach von Storch met en œuvre différentes mesures visant à réduire ou à éviter certains indicateurs PAI au niveau de l'émetteur, notamment

Critères d'exclusion minimaux à l'échelle du groupe

Le groupe Flossbach von Storch s'est engagé à exclure les investissements dans des entreprises présentant certains modèles d'affaires. Ces exclusions peuvent viser à réduire ou à éviter certains impacts négatifs sur la durabilité. Les investissements dans des entreprises présentant les seuils de chiffre d'affaires suivants sont à exclure :

- > 0 % armes proscrites ou controversées
- > 10 % production et distribution d'armement
- > 5 % production de tabac
- > 30 % production et distribution de charbon



Une exclusion est également appliquée aux entreprises qui ont commis des violations graves (sans perspective positive) des principes du Pacte mondial des Nations unies et aux émetteurs souverains qui présentent un score insuffisant par rapport à l'indice Freedom House.

Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter la politique de durabilité du groupe Flossbach von Storch, disponible sur le site Internet www.fvsinvest.lu (ou sur les sites Internet spécifiques aux différents pays du groupe Flossbach von Storch) ainsi que sur www.flossbachvonstorch.de/en/.

Résumé de la politique de participation

En tant qu'investisseur orienté vers le long terme, Flossbach von Storch se voit dans l'obligation de représenter activement les intérêts de ses clients auprès des sociétés de son portefeuille (active ownership – représentation active).

Les intérêts des actionnaires sont pris en compte dans le cadre d'un processus d'active ownership et suivent une politique de participation fixe. Dans ce cadre, les évolutions des investissements de portefeuille sont observées et analysées. Si l'une des entreprises du portefeuille entretient un rapport que nous jugeons insuffisant avec les indicateurs PAI/facteurs de durabilité identifiés comme particulièrement négatifs et susceptibles d'avoir un impact à long terme sur l'évolution des affaires, nous nous adressons directement à l'entreprise et tentons d'œuvrer en faveur d'une évolution positive. Flossbach von Storch se considère comme un sparring-partner constructif (lorsque c'est possible) ou comme un correcteur (lorsque c'est nécessaire), qui fait des propositions judicieuses et accompagne le management dans leur mise en œuvre. Si la direction n'entreprend pas suffisamment les démarches nécessaires à la mise en place d'un modèle d'entreprise durable, la gestion du fonds utilise ses droits de vote en rapport avec les fonds d'investissement maison ou réduit ou vend sa participation.

En ce qui concerne la participation active en tant qu'actionnaire, nous renvoyons aux directives relatives à l'exercice des droits de vote et à la participation du groupe Flossbach von Storch, disponibles sur le site Internet www.fvsinvest.lu (ou sur les sites Internet spécifiques aux différents pays du groupe Flossbach von Storch) ainsi que sur www.flossbachvonstorch.de/en/.

4 RESPONSABILITÉS

Nous n'externalisons pas la gestion de la durabilité à un département spécifique interne, le sujet est trop important pour cela. L'évaluation des facteurs de durabilité est fermement ancrée dans le processus d'investissement et est supervisée par le Chief Investment Officer (CIO) et le Head of Equity Research de Flossbach von Storch AG.

Nos analystes et gestionnaires de portefeuille mettent en œuvre l'intégration des facteurs de durabilité, l'exercice des droits de vote (ne concerne que les fonds ouverts au public Flossbach von Storch et les fonds d'investissement gérés par Flossbach von Storch Invest S.A.) et les échanges permanents avec le management des sociétés du portefeuille, le tout à partir d'une seule source. Au sein de l'équipe d'analystes, certains collègues se concentrent sur les questions ESG et contribuent ainsi de manière importante à l'évaluation de la qualité de nos investissements. Cette approche basée



sur le travail d'équipe garantit un échange permanent, fondé sur une compréhension commune de la qualité d'un investissement et renforce notre rôle de propriétaire actif.

5 RESPECT DES NORMES INTERNATIONALEMENT RECONNUES

Flossbach von Storch soutient l'importance croissante de la durabilité dans le secteur financier. Pour souligner l'importance de ce thème, Flossbach von Storch respecte les normes reconnues suivantes.

Principles for Responsible Investment (PRI)

En janvier 2019, Flossbach von Storch AG a signé, pour le compte du groupe Flossbach von Storch, les Principes pour l'investissement responsable (UN-PRI - United Nations-supported Principles for Responsible Investment), soutenus par les Nations Unies. Ces principes engagent le groupe Flossbach von Storch à prendre en compte les facteurs ESG dans le processus de décision d'investissement et à intégrer une participation active ainsi que l'exercice des droits de vote en tant qu'actionnaire.

Bundesverband Investment und Asset Management e. V. (BVI)

En tant que membre de l'Association fédérale allemande de l'investissement et de la gestion d'actifs (BVI), nous respectons les lignes directrices pour l'investissement responsable introduites en 2012. Ce guide prévoit notamment que les sociétés de fonds tiennent compte, dans le cadre de leur responsabilité fiduciaire, des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) afin de classer de manière appropriée les principaux risques liés aux décisions d'investissement.

